

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 5 JANVIER 2026

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine

EXCUSE : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, GRIMAUULT Jean-Louis donne pouvoir à Henri SAULGRAIN, RIGAUD Marie-Pierre donne pouvoir à Marie-Laure CHANET, WARY Grégory donne pouvoir à Rodolphe DRANO

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : *Véronique DROUIN*

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2026-08 DU 05-01

RH : PROLONGATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération du 06/12/2021, il avait été créé un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'adjoint technique territorial pour la surveillance des enfants et entretien des bâtiments.

Cet emploi a été renouvelé pour l'année 2025. Le besoin est toujours présent dans la commune, pour cette année 2026, il convient donc de prolonger cet emploi.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prolonger cet emploi jusqu'au 31/12/2026.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la prolongation du poste d'adjoint technique territorial jusqu'au 31/12/2026.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 6 janvier 2025

Secrétaire de Séance

Véronique DROUIN

Le Maire

David LAGLEYZE